



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

RAN'EAU

CADRAGE INSTITUTIONNEL 2016

Intervention de: Roger MAHAZOASY

Directeur de la Coopération Décentralisée, de l'Intercommunalité et du PPP

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID)

Mail: mevazara2016@gmail.com

TEL: +261 340534139

► Le Programme National de la Décentralisation/Déconcentration 2006-2015 (**PN2D**) et la relève par la Stratégie Nationale de Développement Local (**SNDL**) qui évoluera en **PNADL**

► Acte II de la Décentralisation: **Loi organique organique 2014-018, Lois 2014-020, 2014-021, etc.**

► Décrets sortis sur :

- * la Structure Locale de Concertation (SLC) : 2015-957 du 05 juin 2015

- * la Coopération Décentralisée : 2015-958 du 05 juin 2015

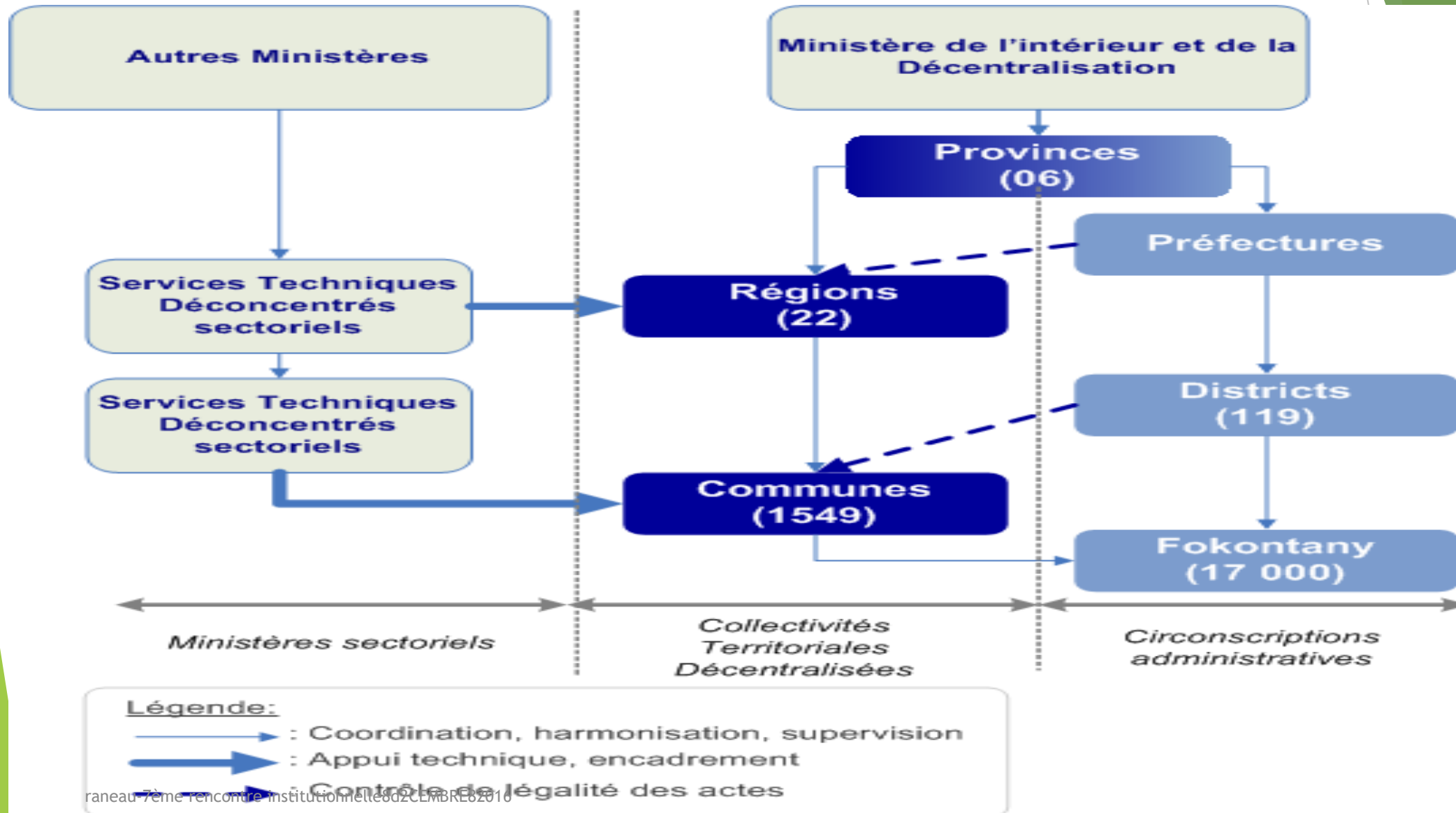
- * la Gestion Budgétaire et Financière des CTD : 2015-959 du 05 juin 2015

- * les Attributions du Chef de l'Exécutif : 2015-960 du 05 juin 2015

► **Projet de Décret en-cours sur l'Inter-collectivité dont l'Intercommunalité**

► **CHARTRE DE LA DECONCENTRATION**

► la Décentralisation/Déconcentration 2006-2015 (2D)



ranearu 7ème rencontre institutionnelle0d2CLMBRE02010

Source: élaboration par l'auteur d'après la Loi organique N°2014-018

Classification	Catégories	Nombre	Observations
Communes Urbaines (CU)	Hors catégorie	01	Commune Urbaine Antananarivo (CUA).
	Catégorie 1 (CU 1)	08	Les CU1 sont composées des ex chefs-lieux de Provinces, hors CUA.
	Catégorie 2 (CU 2)	67	
	<i>Sous-total</i>	<i>76</i>	
Communes Rurales (CR)	Catégorie 1 (CR 1)	101	Elles regroupent les ex chefs-lieux des sous-préfectures.
	Catégorie 2 (CR 2)	1 518	Elles regroupent les ex chefs-lieux des anciennes « <i>Firaisampokontany</i> » (anciennes communes de la 2 nd e République).
	<i>Sous-total</i>	<i>1619</i>	
Nombre total des Communes		1 695	

Les compétences de la Commune

En matière sociale et culturelle :

1. la planification du développement communal et la mise en œuvre des opérations liées à :

▶ **la gestion de voirie, d'eau et assainissement, d'hygiène, de gestion des ordures ménagères ;-**

▶ ;

▶ ;;

ODD 06: GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU.

- ▶ En quoi l'ODD 6 est-il important pour les gouvernements locaux ?
- ▶ *Assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement incombe généralement aux gouvernements locaux. Ces services reposent sur une gouvernance locale, une gestion des ressources naturelles et un urbanisme efficaces.*
- ▶ *Les enjeux peuvent varier énormément au niveau infranational, en particulier entre zones urbaines et rurales.*
- ▶ *Dans les zones urbaines, le principal défi est souvent le manque d'accès aux services de base dans les zones d'habitation informelle, ou encore des prix élevés et un manque de contrôle de la qualité de l'eau fournie par les entreprises privées. Dans les zones rurales, l'eau est certes gratuite, mais il est parfois nécessaire d'effectuer de longs déplacements pour y accéder, et elle peut être polluée.*
- ▶ *Les gouvernements locaux ont un rôle à jouer pour améliorer la qualité de l'eau, grâce à des mesures de protection de l'environnement et à une gestion durable des déchets solides.*

La gestion intégrée des ressources en eau nécessite une coopération horizontale au niveau de la planification et de la politique environnementale entre les municipalités et les régions à travers les frontières. Les gouvernements locaux ont une position de choix pour permettre aux communautés de participer à la gestion de l'eau et de l'assainissement, y compris pour les habitants des bidonvilles.

► **Cibles pertinentes pour les gouvernements locaux**

6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'EAU POTABLE, À UN COÛT ABORDABLE

6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'ASSAINISSEMENT et d'hygiène adéquats et ***mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable***

6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en **RÉDUISANT LA POLLUTION**, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en **AUGMENTANT CONSIDÉRABLEMENT** à l'échelle mondiale le **RECYCLAGE** et la **RÉUTILISATION SANS DANGER** de l'eau

6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement **l'UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES EN EAU** dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce, afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau

6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une **GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU À TOUS LES NIVEAUX**, y compris au moyen de la coopération transfrontière comme il convient

6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs

6.b Soutenir et renforcer la **PARTICIPATION DE LA POPULATION LOCALE** à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

Objectif stratégique 4 :

Le Capital Humain est développé pour être adéquat et intégré au processus de développement

E.17 Accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène assuré (EAH)

P.15 Eau, Hygiène et Assainissement garants de la santé publique

TOP 10 ACTIONS PRIORITAIRES

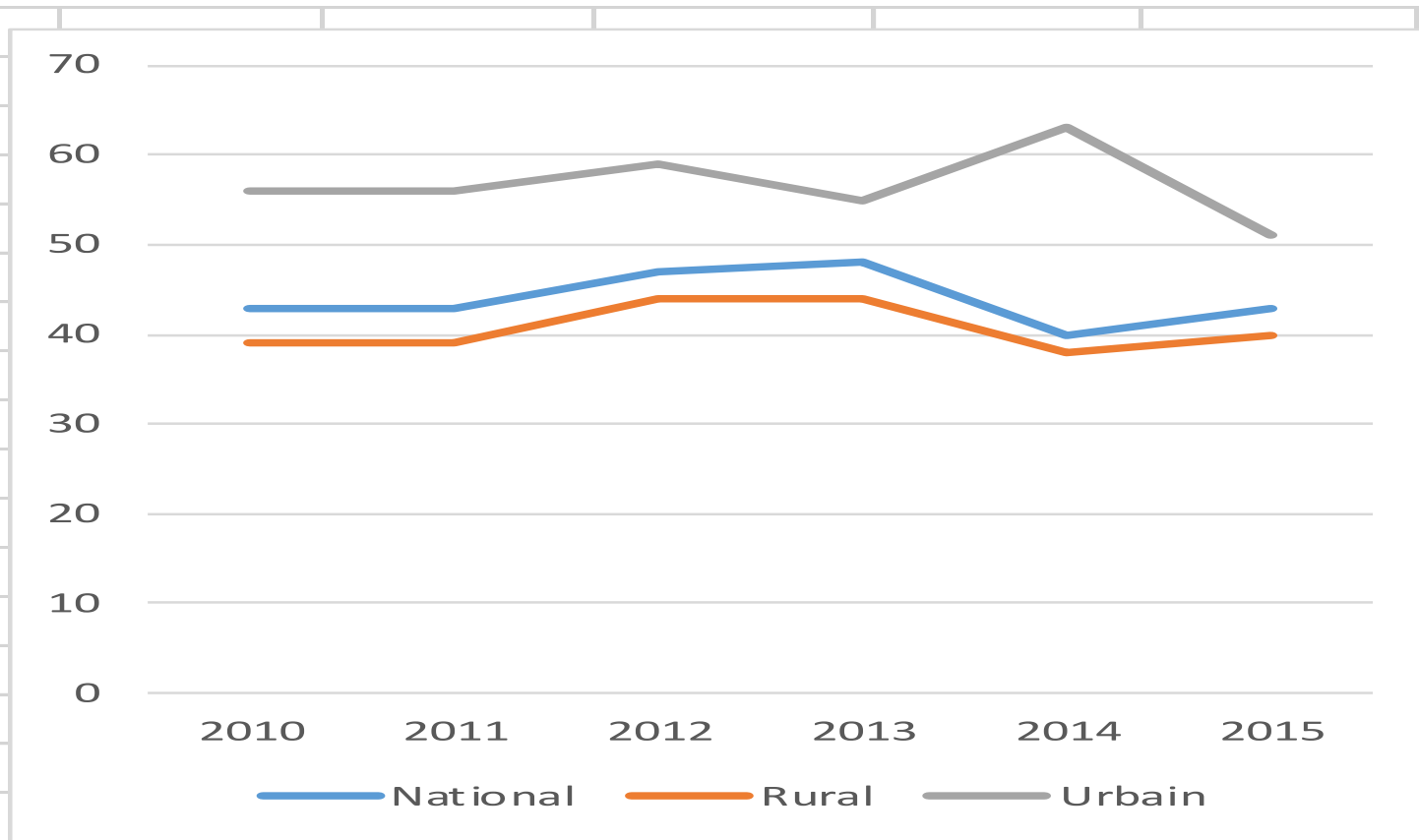
- 1. Réviser le code de l'eau*
- 2. Elaborer des divers textes réglementaires du code de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène*
- 3. Construire de nouvelles infrastructures en eau potable*
- 4. Réhabiliter les points d'eau des infrastructures en AEP*

- 5. Développer l'accès aux infrastructures d'assainissement**
- 6. Doter les écoles de blocs sanitaires**
- 7. Doter les CSB de blocs sanitaires**
- 8. Doter les communes de latrines institutionnelles**
- 9. Promouvoir les règles d'hygiène**
- 10. Définir et développer une stratégie de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)**

PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT/PMO

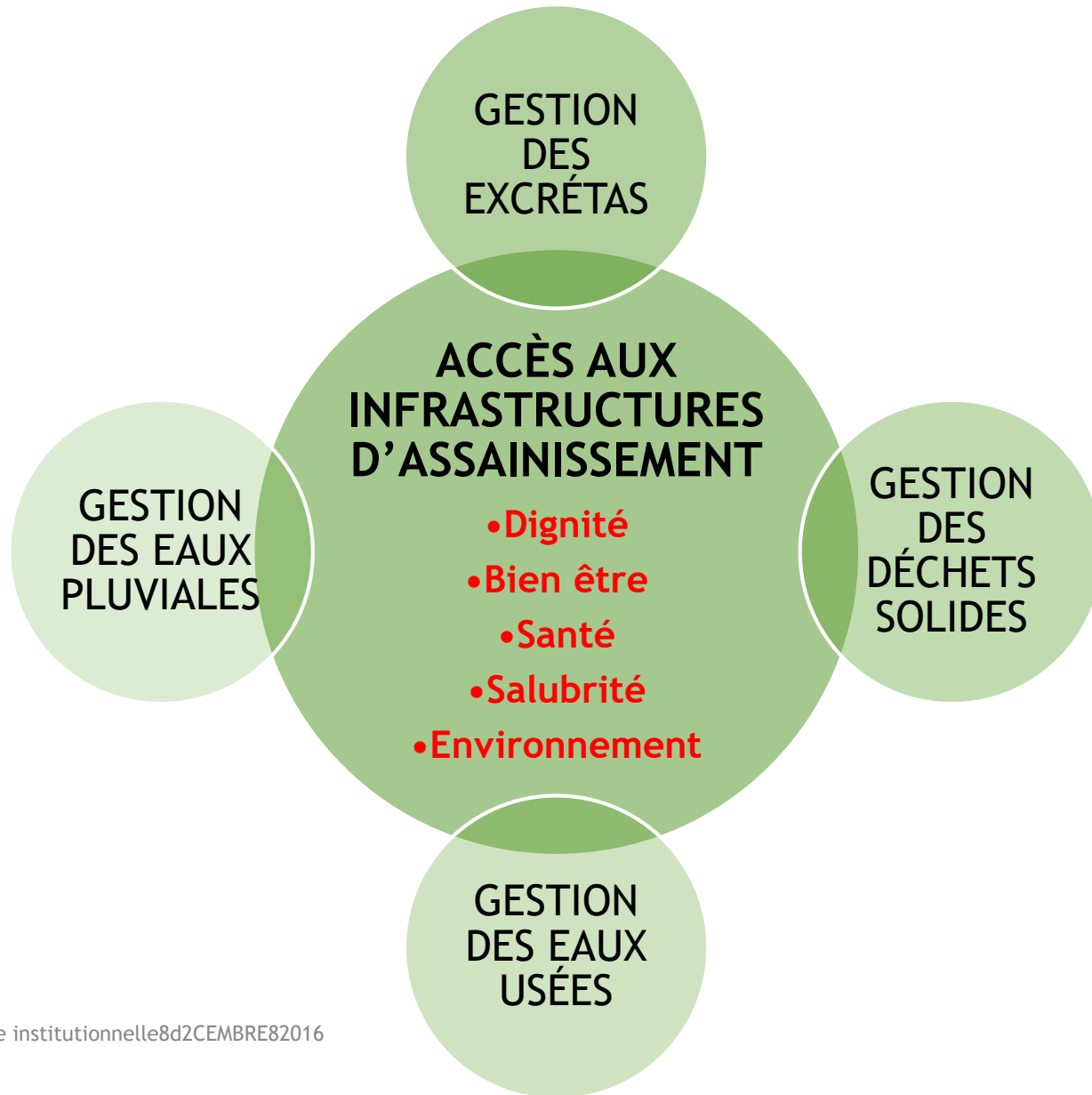
INDICATEURS	REFERENCE	2014	CIBLE 2019
61. Pourcentages des personnes desservies en eau potable par rapport à la Population totale		40	>63
62. Rapport entre le Nombre de personnes ayant accès aux latrines et l'effectif total de la Population (respectivement au niveau national/en milieu urbain / en milieu rural)		47	>62
63. Pourcentage de la population SDAL (%)		47	99

EVOLUTION DE LA SITUATION D'AEP 2010-2015 (SE&AM)



	2010	2011	2012	2013	2014	2015
National	43	43	47	48	40	43
Rural	39	39	44	44	38	40
Urbain	56	56	59	55	63	51

ASSAINISSEMENTS



OBJECTIFS MEAH/MADAGASCAR

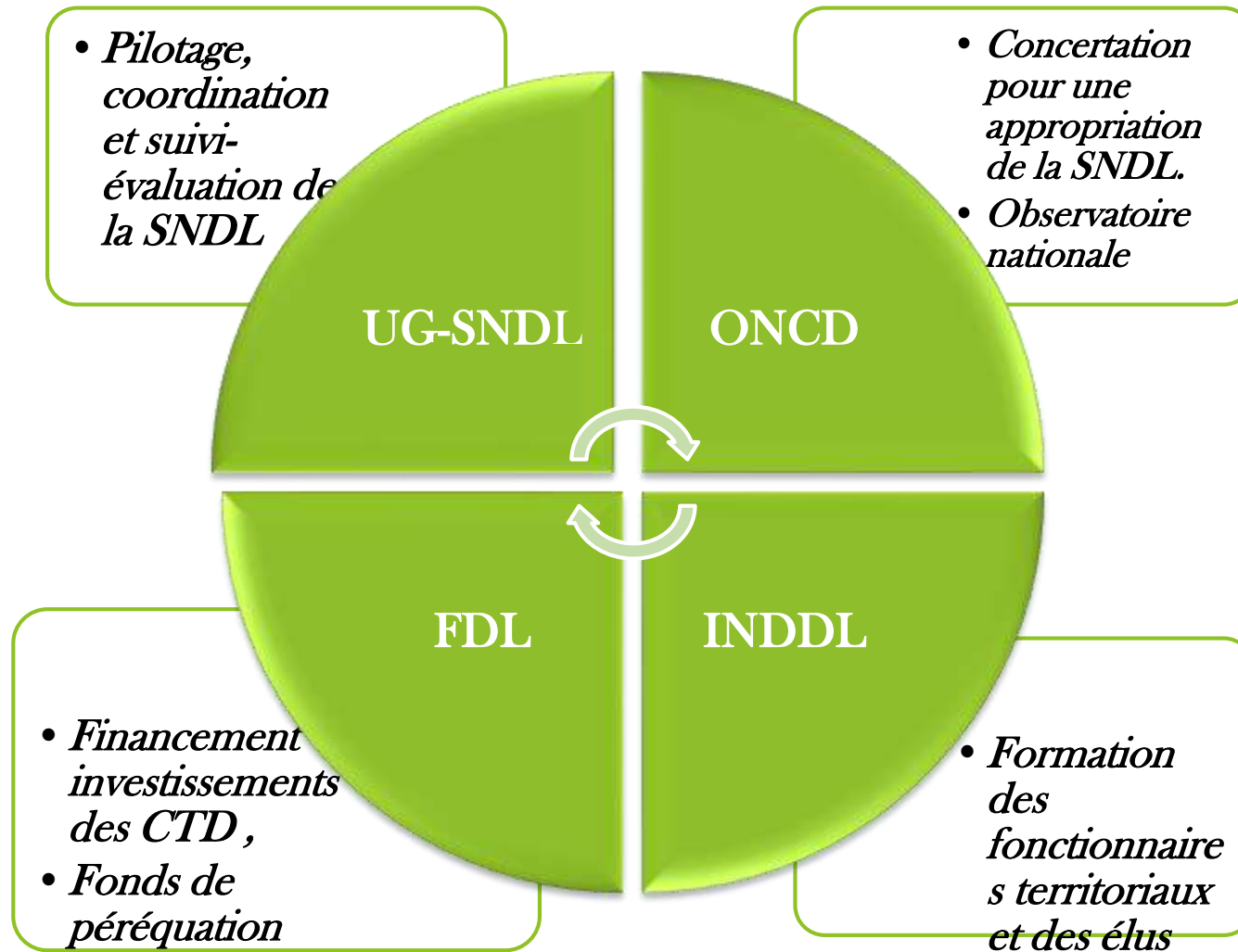
D'ici 2019:

- ❖ **67%** : taux d'accès aux infrastructures d'Assainissement de base;
- ❖ **66%** : taux d'accès aux latrines au niveau des écoles ;
- ❖ **100%** : taux d'accès aux latrines au niveau des formations sanitaires;
- ❖ **Un taux de 25%** pour le contrôle du déversement des Eaux usées; et
- ❖ Elaboration et mise en œuvre SDAU dans 09 Grandes villes (***Antananarivo, Mahajanga, Antsiranana, Toamasina, Fianarantsoa, Toliara, Tolagnaro, Antsirabe et Nosy-Be***)

Acteurs Institutionnels du secteur EAH à Madagascar

- ▶ **ETAT** sous le leadership MEAH puis MID et CTD/STD, MINSANT, MEN, MEEF, MFB, Mintourisme, M2PATE, etc.
- ▶ **PTF:** Banque Mondiale, SNU (UNICEF, OMS, FNUAP, OIT, UNESCO, etc. UE-AREA, USAID, WATER AID, AMBASSADE DE France/SCAC, HELVETAS Corporation, JICA, GIZ, etc.
- ▶ **COOPERATION DECENTRALISEE/ONGs/PLATEFORME:** Divers coopdec, ONGS, Pseau, RANEAU, etc.
- ▶ **PRIVES, PARTICULIERS, DIASPORA, ORGANISMES CONFESIONNELS**

► Le Programme National de la Décentralisation/Déconcentration 2006-2015 (**PN2D**) et la relève par la Stratégie Nationale de Développement Local (**SNDL**) qui évoluera en **PNADL**



► **Comité Local de Développement (CLD)**

raneau-7ème rencontre institutionnelle8d2CEMBRE82016

Les outils du MID/Gouvernement de Madagascar

▶ Institut National de la Décentralisation et du Développement Local (INDDL)

- ▶ Formation initiale des Elus et des Agents/Fonctionnaires Territoriaux des CTD
- ▶ Formation Continue

▶ Fonds de Développement Local (FDL)

- ▶ Accompagnement des CTD éligibles aux financements du FDL, en matière de maîtrise d'ouvrage.
- ▶ Suivi formatif des CTD bénéficiaires des financements FDL

▶ Office National de Concertation sur la Décentralisation (ONCD)

- ▶ *Concertation pour une appropriation de la SNDL.*
- ▶ *Observatoire nationale*
 - ▶ Cohérence inter-institutionnelle des Politiques publiques en matière de 2D

▶ Comité Local de Développement (CLD)

- ▶ *Au niveau de chaque District*
- ▶ *Présidé par le Député élu dans la circonscription*
- ▶ *Ordonnateur! Préfets et Chefs Districts*

ATTENTES/COLLABORATIONS RECHERCHEES PAR MID A LA PLATEFORME RANEAU

- ▶ **1.** Capitalisation de toutes les expériences des Acteurs membres de la plateforme RANEAU pour élaborer le Projet de Décret sur la Charte de Responsabilité des acteurs dans l'EAH;
- ▶ **2.** Dialogue quadripartite : MEAH-MID-RANEAU -MFB pour le financement de la fonction STEAH (expériences diverses des acteurs);
- ▶ **3.** Contribution du RANEAU dans le Projet de Décret sur les Intercommunalités à Madagascar
- ▶ **4.** Journée sur la Gestion des déchets solides à Madagascar avec tous les Acteurs.
- ▶ **5.** Loi sur le Partenariat Public-Privé: Délégation de service public EAU, propositions du Réseau

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION!!!!!!**